COUR D'ASSISES DU PAS-DE-CALAIS

Une affaire de faux et usage de faux à Arras

L'ACCUSÉ, UN ANCIEN ARCHITECTE D'ARRAS, A ÉTÉ ACQUITTÉ

La septième séance de la dernière session des assises de l'année a été consacrée à juger une affaire d'attentats à la pudeur et une affaire de faux et usage de faux.

Voici d'ailleurs d'après l'acte d'accusation, les faits qui sont reprochés à l'architecte indéfinitivement accusé d'avoir utilisé frauduleusement la signature d'un honorable commerçant d'Arras, pour se procurer de l'argent.

Après avoir collaboré successivement avec deux architectes d'Arras, Deguéhégny Roger, vers la fin de l'année 1919, s'installe comme architecte à son compte et vécut, tant bien que mal, des bénéfices de sa profession jusque dans le courant de l'année 1926.

C'est vers cette époque que, pressé d'argent, il entreprit de s'en procurer à l'aide de faux billets à ordre, revêtus de l'acceptation et de la fausse signature, entièrement libellés de sa main, d'un honorable commerçant de la place, M. Gonse-Lantoine.

Deguéhégny avait eu l'occasion, comme employé de M. Rosset, de faire autrefois des travaux pour le compte de M. Gonse, et connaissait sa signature pour en avoir conservé des exemplaires dans ses dossiers.

De juillet à décembre 1926, il fit accompter successivement à la Banque Robert, à Arras, six billets et un autre au 5 mars 1927.

Réescomptés à la Banque de France, les premiers billets revinrent régulièrement payés à l'échéance, non par M. Gonse, qui en ignorait l'existence, mais par Deguéhégny lui-même, qui les réglait, avant toute présentation, à l'aide des fonds que lui procurait l'escompte des billets ultérieurs.

La supercherie fut découverte lors de la présentation à l'escompte du septième billet, où la signature du prétendu accepteur avait été moins heureusement imitée.

Deguéhégny reconnaît les faits qui lui sont reprochés.

Il a, prétend-t-il, été incité à commettre ces faux, parce que, sur le point d'être nommé inspecteur de la Compagnie d'assurances l' « Aigle », et sollicité de verser un cautionnement de 5.000 francs, il ne disposait pas de cette somme.

En réalité, l'accusé, par le moyen des faux billets escomptés, afin de se procurer une somme infiniment supérieure, qui lui a servi non seulement à constituer et verser le cautionnement exigé, mais encore à mener durant plusieurs mois l'existence frivole et dispendieuse qu'il aimait.

Deguéhégny n'a pas d'antécédents judiciaires.

M. le Président informe les jurés que M. Deguéhégny a fait l'objet de poursuites correctionnelles pour escroqueries. Le Tribunal s'est déclaré incompétent. La Cour d'Appel confirma le jugement. Pour régler ce conflit, l'affaire fut appelée devant la Cour d'Assises au retour de cassation où on l'avait portée.

L'INTERROGATOIRE

L'accusé a fait ses études à l'école Primaire supérieure d'Albert. Il s'est établi architecte à Arras et était en outre inspecteur de la Compagnie d'Assurance « L'Aigle » pour subvenir à ses besoins. A Arras on le considérait comme un viveur, fréquentant les maisons closes et remeublant des sommes « folles » à des femmes de mauvaise vie. Ayant de grands besoins il ne recula pas devant ce crime qu'est le faux et l'usage de faux.

A la question du Président l'inculpé répond : Je ne pouvais donner de l'argent n'en ayant pas pour moi ! Où en aurais-je eu ?

Le montant des traites fausses remises à l'escompte s'élève à 39.050 francs.

Deguéhégny déclare : « J'ai remboursé les quatre premières traites à la banque Robert ». Il explique qu'il a pu payer ces traites en se présentant à la Banque de France pour régler les traites Gousse, aux encaissaient qui partaient pour leur tournée.

— Comment saviez-vous que c'était la Banque de France qui détenait ces traites.

— Je ne peux pas vous expliquer. Je ne sais pas. M. le Président. Je reconnais tous les faux et les usages de faux M. le Président. J'ai imité la signature de M. Gousse de méphore.

M. le Président : MASSERAN annonce que Deguéhégny a remboursé la Banque Robert qui a délivré un reçu pour solde.

— Pourquoi avez-vous demandé un reçu pour solde alors que vous devez encore à cette Banque une somme de 7.349 fr. Cela paraît avoir l'allure d'un marchandage.

— Je crois M. le Président qu'il s'agit là d'un geste de générosité de M. Robert que je remercie d'ailleurs.

LES TÉMOINS

M. GOUSSE, brasseur fait le récit de ses difficultés dans cette affaire qui a porté préjudice à son crédit.

M. SIMON Gaston, caissier à la Banque Robert dit ce qu'il sait de l'affaire. Il a payé des effets à Deguéhégny sur ordre du Directeur.

On entend M. Bachelier, inspecteur à la Banque Robert. Une convention a été passée entre la Banque et Deguéhégny assure-t-il.

— Quoique Deguéhégny ait eu « quitus » la Banque est toujours à découvert de plus de 2.000 francs ?

— Oui, M. le Président, mais nous n'y comptons pas !

— En ceci, il y a toujours quelqu'un qui paiera. Ce sera le consommateur dit M. le Président !

M. Nizon, commissaire central de police à Orléans, donne des renseignements aux Jurés. Il déclare que les constatations faites par la police de sûreté ont été données à la légère.

— La Cour ne peut qu'enregistrer cette attitude lui sentencieusement M. le Président.

Après réquisitoire et plaidoiries la Cour acquitte Deguéhégny.

UNE AFFAIRE D'AVORTEMENT A MARLES

A la demande de Me Gerber, bâtonnier du Barreau d'Arras, le polonais Szymanski Stanilas inculpé d'attentat à la pudeur et d'avortement a été renvoyé à une prochaine session.

Szymanski, qui a servi dans l'armée allemande, a été blessé sur le front français et trépané. Un examen mental de l'inculpé a été demandé par la défense.

⁂

Aujourd'hui les jurés auront à rendre leur verdict sur une affaire de coups à Loos-en-Gohelle. L'accusé est le nommé Levêque Augustin, mineur à Loos-en-Gohelle, qui blessa à l'œil, le 28 août dernier, M. Aube Achille, commis d'architecte. M. Aube atteint d'un coup de poing à l'œil droit a perdu de ce fait l'usage complet de cet organe.

Les victimes et les méfaits du froid

A LILLE

UNE CONDUITE DE CHAUFFAGE CENTRAL EXPLOSE

Par suite de la gelée, une conduite de chauffage central a explosé rue du Sec-Arembault, aux magasins d'appareils de chauffage A. Roussel.

Par suite de cette explosion, deux grandes glaces d'une valeur de 2.000 à 3.000 francs ont été brisées en mille morceaux. Certains morceaux de verre ont été projetés au loin mais fort heureusement, personne ne fut blessé.

La force de l'explosion fut telle que des voisins de l'établissement Roussel crurent qu'un commencement d'incendie se déclarait à la suite de cette explosion. Heureusement il n'en était rien. Les dégâts couverts par une assurance sont assez importants.

DES TRAINS SONT RETARDÉS

De nombreux retards de trains sont, d'autre part signalés, toujours à cause de la gelée.

Notons les principaux :

L'express de Paris qui doit arriver vers 10 h. est entré en gare de Lille avec 50 minutes de retard.

Le rapide de Paris dont l'arrivée est prévue pour 10 h. 50 n'est entré en gare de Lille qu'à 11 h. 25.

Enfin, les trains 1.581 et 2.260 ont subi des retards de 50 et de 45 minutes.

A ARMENTIÈRES : UNE LOCOMOTIVE N'A PU SE METTRE EN ROUTE

Lundi soir le train de 18 h.56 partant d'Armentières sur Berguette n'a pu se mettre en route. La machine n'a pu chauffer suffisamment pour permettre le passage de l'eau dans certains tuyaux situés sous la locomotive Il fallut faire appel à une locomotive du dépôt d'Hazebrouck. De ce fait le train dut subir un retard d'une demie heure.

A TOURCOING : LE GEL A PROVOQUÉ DU CHOMAGE DANS PLUSIEURS USINES

Par suite de la forte gelée qui sévit depuis quelques jours, un certain nombre d'usines n'ont pu fonctionner dans la journée de lundi.

D'autre part, une cartaine perturbation s'est produite dimanche et lundi dans la circulation des tramways.

A BOULOGNE-SUR-MER

Congestionné par le froid, la nuit dernière, un pauvre hère sans logement, Eugène Dupont, 50 ans, est décédé sur la voie publique.

D'autre part, la quantité de givre accumulée sur des fils téléphoniques et électriques a causé la rupture d'un pylône en Gare Centrale de Boulogne, ce qui motiva une interruption d'éclairage

En mer, les marins éprouvent maintes difficultés à relever leurs filets, l'eau gelant sur les ponts et rendant très ardue les manœuvres gênées d'autre part par l'engourdissement des matelots.

On nous signale, dans la soirée, qu'un mousse serait mort à bord d'un chalutier boulonnais.

A LENS : UNE JEUNE FILLE A LA JAMBE SECTIONNÉE PAR UN TRAIN

Dimanche, vers 20 h. 40, au moment où le train 2025 venant de Lens faisait son entrée en gare, Mlle Georgette Pruvost, âgée de 16 ans, demeurant à Verquin, servante chez Me De l'Estoile, avocat, voulut descendre avant l'arrêt complet du convoi.

La jeune fille glissa sur la glace et fut prise sous les roues d'un wagon. On la releva avec la jambe gauche complètement sectionnée au-dessus du genoux. Un voyageur se servit d'un cache-nez pour lui serrer le membre écrasé et pour empêcher l'hémorrhagie.

La blessée fut aussitôt placée sur un brancard et transportée d'urgence à l'hôpital de Béthune, où les médecins lui ont fait subir l'opération.

Quoique dans un état grave, les jours de la jeune fille ne seraient pas en danger, et sauf complications toujours à craindre, on espère la sauver.

En tout cas, plusieurs mois seront nécessaires à son rétablissement.

LE GEL EST GÉNÉRAL

Le froid sévit dans toute la région provençale. Partout le thermomètre a marqué plusieurs degrés au-dessous de zéro. La plus basse température a été enregistrée à Aix, où le thermomètre a marqué — 11°. Tous les ruisseaux sont gelés. On ne signale aucun accident de personne.

Après trois jours d'un froid très rigoureux, la neige s'est mise à tomber, jeudi matin, sur toute la région. La chaîne Sainte-Victoire en est couverte.

La température est très basse en Savie. A Chambéry, le thermomètre a marqué — 14°. A Aiguebelle — 18° à Modane — 23° ; — 19° à Bonneville, — 25° à Chamonix et à Mégève. L'Arve et ses affluents charient des glaçons.

A Belfort, on a enregistré la température la plus basse de la période actuelle de froid, soit — 18°.

Dans l'Ain, les plus basses températures enregistrées sont : à Ceyzeriat — 18°, à Oyonnax — 15°, dans le Bugey — 16°, à Bourg — 12° et le vent du nord persiste.

TROIS PERSONNES TUÉES DANS UN ACCIDENT D'AUTO

Un grave accident s'est produit hier soir, sur la route de Paris à Cherbourg et a causé la mort de trois personnes. Une automobile pilotée par M. Dardel, mécanicien à Evreux, occupée par quatre personnes, a heurté une camionnette qu'elle était sur le point de dépasser et qui brusquement oblique sur la gauche pour prendre le chemin de Thionville. La voiture de M. Dardel capota. Mme Dardel et sa fille, âgée de 18 mois, furent tuées. M. Bertin, beau-père de M. Dardel, mourut d'émotion quelques instants plus tard Mme Bertin fut gravement blessée. M. Dardel se tira indemne de l'accident ainsi que le conducteur de la camionnette, M. Gaston Petit, de Thibouville. Une enquête a été ouverte par la gendermerie pour établir les responsabilités.

GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON
Consultez le
LE PLUS COMPLET
LE PLUS PRATIQUE
Couverture rouge
Contient les lignes Belges
EN VENTE PARTOUT Tramways de Lille, Rues de Lille &c.

Le "Georges Guynemer" qui tente le raid Paris-Hanoï s'est envolé hier

Ainsi que nous l'avons annoncé dans nos dernières éditions de lundi, le « Georges-Guynemer » a quitté l'aérodrome du Bourget à 5 heures 25 du matin pour Athènes, but de sa première étape vers l'Indo-Chine.

L'équipage est composé du colonel Antoinat, chef de bord, navigateur ; du lieutenant Mion et du sergent Assolant, pilotes ; du sergent navigateur Lefèvre et du mécanicien sergent-major Bourgoin.

Après avoir pris connaissance au service météorologique du dernier bulletin reçu du parcours Paris-Lyon-Marseille, le colonel Antoinat décidait immédiatement l'envol.

UN SUPERBE DÉPART AVEC 5.600 KILOS DE CHARGES

A 5 heures 20, l'équipage, après avoir fait ses adieux, prenait place à bord. A 5 h. 24, le lieutenant Mion donna l'ordre d'enlever les cales et à 5 h. 25, après avoir roulé 400 mètres, le « Georges Guynemer » décollait superbement face au Nord, avec 5.600 kilos de charges, sans utiliser l'éclairage de nuit de l'aérodrome.

Prenant rapidement de l'altitude, il s'estompait par le Sud-Est par temps clair, sans brume et vent faible. La température était de moins 12°. Sa première escale sera vraisemblablement Rome.

Ses 2.000 kilos de combustible, disposés dans des réservoirs sous le fuselage lui donnent un rayon d'action de plus de 16 heures de vol, soit environ 2.300 kilomètres. L'équipage, divisé en deux équipes, a à sa disposition une vaste cabine munie de trois couchettes et d'un chauffage électrique.

UN MESSAGE DE M. VARENNE

M. Alexandre Varenne, gouverneur général de l'Indo-Chine, a fait remettre au lieutenant-colonel Antonat, avant le départ du « Georges-Guynemer » pour l'Indo-Chine, le message suivant : « A ceux qui vont préparer la liaison rapide entre la France et l'Indo-Chine, je confie le soin d'apporter à vous, Français et Indigènes, mon cordial salut. L'affection que je garde au grand pays dont les destinées me furent confiées, me fait ardemment souhaiter le plein succès de cette courageuse initiative qui, à travers les airs, rapprochera de la métropole les belles terres d'Asie où la France poursuit son œuvre de lumière et de progrès. — Signé : Alexandre VARENNE ».

SANS NOUVELLES DE L'AVION

Les aérodromes et stations radiotélégraphiques de Marseille et de Saint-Raphaël signalaient qu'à une heure, ils étaient sans nouvelles du « Georges-Guynemer », qui a dû poursuivre sa route plus à l'Est. On sait sait que l'itinéraire choisi par le colonel Anthoinat passe par Lyon, Marseille, Rome, Athènes, Mouslinee, Bagdad, Bassorah, Djask, Karachi, Allahabad, Calcutta, Rangoon et Hanoï.

Lisez en dernière page les Pourquoi d'Erasmic

L'exécution du vice-consul des soviets à Canton

Suivant des nouvelles de Canton, M. Hassis, vice-consul des Soviets, se trouvait parmi les Russes exécutés le 14 décembre. Une photo montre son corps étendu à terre sur le terrain de l'exécution. Le consul général des Soviets et son personnel y sont encore détenus.

TRAGIQUE BILAN

La délégation charitable chinoise, retour de Canton, raconte que plus de 2.000 maisons ont été incendiées et qu'il y a eu 3.000 victimes. Les riches résidents chinois ont transféré leurs objets de valeur au Shameen, et le consul britannique a conseillé aux sujets britanniques de se réfugier au Shameen.

HORRIBLES SCÈNES DE TUERIE

On mande de Hong-Kong que le mouvement communiste qui a commencé avec la formation d'une Société de paysans continue dans diverses parties de la province du Kouang-Toung, dont les habitants se réfugient par dizaines de mille à Hong-Kong. Ces derniers racontent qu'ils ont été témoins de scènes de tuerie, notamment dans les villes de l'Est du Kouang-Toung. Comme exemple de cruauté, ils citent le fait suivant : à Chip Sing, un Chinois lettré a été promené dans les rues, le nez coupé, la langue arrachée, puis mis à mort.

DEUX FILLETTES ÉBOUILLANTÉES

Mme Valjean Goffinon, ménagère à Dondbery, prenait une casserole d'eau bouillante, lorsque la queue de cet ustensile se rompit et le liquide se renversa sur deux petites jumelles, âgées de neuf ans, qui furent si cruellement brûlées que l'une d'elles succomba. L'autre est dans un état désespéré.

LES ANGLAIS VONT UTILISER DU PÉTROLE ININFLAMMABLE TROUVÉ EN FRANCE

Au ministère de l'Aéronautique, on a déclaré au correspondant du « Morning Post » que l'on envisageait la possibilité d'utiliser le nouveau pétrole ininflammable récemment découvert en France dans l'aviation militaire et que la question allait être mise à l'étude immédiatement.

Le bilan actuel de la reconstitution des Régions libérées

« Le Temps » publie le bilan de la reconstitution des régions libérées, dressé par la direction générale des R. L. à la tête de laquelle est M. Paul Roquères.

« Les chiffres qui nous ont été fournis, déclare notre confrère, ont une valeur saisissante. L'estimation totale des dommages subis par les départements envahis et l'Alsace et la Lorraine a atteint, comme on sait, 85 milliards 765 millions. 72 milliards 592 millions 134.000 francs ont été payés à la date du 1er octobre dernier. Pour terminer la reconstitution, il reste à régler approximativement 13 milliards 172 millions 866.000 francs. Suivant les statistiques établies, le chiffre de la population des dix départements envahis qui, au moment de l'armistice, n'était plus que de 2.075.667, est maintenant de 4.646.004, en diminution de 144.179 seulement sur 1914.

» Sur 17.616 édifices publics détruits, 13.236 ont été réédifiés ; sur 9.332 établissements occupant plus de dix ouvriers, rasés par l'ennemi, 8.291 ont été rebâtis, 6.969 écoles ont été reconstruites sur les 7.000 démolies. Elles sont fréquentées par plus de 500.000 élèves que dirigent 14.827 instituteurs et institutrices.

» La reconstruction a permis d'augmenter notablement le nombre des bureaux de postes qui est passé de 3.862 à 5.333. Les réseaux téléphoniques et télégraphiques de 2.387 à 4.143, les cabines publiques de 3.463 à 5.406, les abonnés de 47.145 à 97.545.

» La remise en état des travaux publics d'intérêt général est évaluée de la façon suivante : 55.922 kilomètres de routes et chemins ; 2.828 kilomètres de voies ferrées d'intérêt local ; 2.400 kilomètres de voies ferrées d'intérêt général et 1.535 kilomètres de voies navigables.

» En ce qui concerne le sol des régions libérées, sur 3.304.780 hectares ravagés, 3.306.350 ont été nettoyés, 313.543.700 mètres cubes de tranchées sur 333 millions ont été comblés, 352.742.000 mètres carrés de réseaux sur 375.000.000 ont été enlevés ; 50.771.000 mètres cubes de débris sur 71.337.000 ont été déblayés. Enfin 1.818.235 hectares de terre sur 1.932.479 ont été rendus à la culture. Le cheptel a été également reconstitué, soit par voie de récupération, soit au moyen des prestations en nature. Il se monte actuellement à 523.255 bovins, 309.174 chevaux, ânes et mulets, 523.581 bovins et caprins, et 215.077 porcs.

» Les Mines inondées ont été entièrement asséchées après avoir nécessité l'épuisement de 107 millions de mètres cubes d'eau.

» Tels sont les résultats actuels de l'admirable effort fourni par la reconstitution depuis 1919. M. André Tardieu, Ministre des Travaux Publics, qui a dans ses attributions l'administration des Régions Libérées, nous a déclaré que si l'œuvre n'était pas encore achevée, le gouvernement entendait qu'elle le fût dans le délai le plus rapide et qu'elle serait terminée au cours de l'année 1919, si aucun événement ne venait en retarder la marche normale. »

N. D. L. R. — **Nos lecteurs auront certainement remarqué que ce bilan, communiqué au « Temps » par la direction générale des R. L., concorde exactement avec celui que nous avons publié dès dimanche dernier et qui, au cours d'une interview avec M. André Tardieu, a été dressé, pour notre journal, par le Ministre des Travaux Publics et des Régions Libérées.**

A propos de la revision du plan Dawes

L'« Agence Havas » publie la note suivante :

« On s'est beaucoup préoccupé, ces jours derniers, dans la presse étrangère, de l'éventualité d'une revision du plan Dawes. On a pu remarquer que les informations parues dans les journaux anglais semblaient annoncer que cette revision aurait lieu à une date assez prochaine, tandis que les informations de source allemande conçues sous une forme encore plus précise, affirmaient que le plan Dawes serait purement et simplement supprimé au cours de l'année 1928 et que les gouvernements intéressés se mettraient d'accord pour fixer globalement le montant de la dette allemande, tout en laissant au Reich le soin de choisir les moyens de s'acquitter envers ses créanciers.

» Il convient de n'accueillir ces informations qu'avec la plus extrême réserve. En France, dans les milieux les plus qualifiés pour se prononcer sur cette importante question, on observe la discrétion la plus complète. *Il est à présumer cependant que le Président du Conseil sera amené prochainement à faire connaître la position du Gouvernement à l'égard du paiement des réparations.* En tout état de cause, il est bon de ne pas perdre de vue que la question est au premier chef du ressort exclusif des gouvernements. Il ne faut donc voir aucune corrélation entre les entretiens que M. Benjamin Strong, directeur de la Federal Reserve Bank, a eus ou aura d'une part avec M. Mantagu Norman, directeur de la Banque d'Angleterre, d'autre part avec les dirigeants de l'Institut français d'émission, et les décisions qui pourront être prises en ce qui concerne l'exécution du plan Dawes.

Le Réveil du Nord est lu par tous les travailleurs : le meilleur moyen de trouver rapidement de la main-d'œuvre est d'utiliser nos petites annonces.

ROUBAIX
Bureaux : 45, rue de la Gare — Téléph. 9-51
Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

Les Opinions de Séraphin

Une belle émulation

La France est vraiment un pays admirable. Tous les étrangers, chassés par la rigoureuse saison et qui s'en vont, en foule, hiverner sur la Côte d'Azur en conviennent. Tous le proclament qui ont vu la France avec des yeux non prévenus, qui ont découvert son âme accueillante et douce, son visage si aimablement souriant, son courage admirable dans les épreuves et la vigueur avec laquelle, patiente et obstinée, elle relève ses ruines.

Elle a fait, par ses exceptionnelles facultés d'adaptation, la preuve de ses débordantes ressources morales. Et ceux qui l'avaient jugée sommairement, qui la tenaient pour frivole, versatile, changeante, tracassière, sombrant dans un matérialiste sensuel, ont dû reconnaître et confesser leur erreur et rendre hommage à son parfait équilibre.

Elle donne, en certaines circonstances, un bel exemple de ses sentiments altruistes, faisant, de son esprit de solidarité, une émouvante démonstration.

Chez nous, dans ce Nord travailleur, honnête et fécond, un véritable élan se manifeste en faveur de l'action entreprise contre la tuberculose. Chacun sait accomplir le geste nécessaire, souscrire largement au devoir social.

Et voilà que poussées par une émulation touchante, nos Associations sportives rivalisent d'enthousiasme pour organiser, au profit du Comité anti-tuberculeux, des manifestations de football et de boxe.

Quel magnifique exemple et salutaire est donné à ceux qui versent encore dans le travers des vieilles formules politiques, qui ne sont qu'amertume et déception.

A. B.

LE PATÉ A-T-IL CAUSÉ UN DOUBLE EMPOISONNEMENT

Nos lecteurs ont été tenus au courant des deux décès survenus dans des circonstances particulières, à l'Hôpital de « La Fraternité ».

Mme Anselin, négociante, rue des Fossés, 28 et Mme Debenne, sa nièce, succombaient dans cet établissement hospitalier, après quelques jours de traitement. Leur mort fut attribuée à la fièvre typhoïde.

Mais, M. Anselin, malade également et traité à l'Hôpital, avait fait connaître que le mal dont il souffrait, celui de sa femme et de sa nièce, pouvait tirer son origine, de l'ingestion d'un pâté qui lui avait été remis par un fournisseur. Une enquête fut ordonnée.

L'autopsie de Mme Debenne, à la demande du Parquet de Lille, fut pratiquée par M. le docteur Delahousse. Les viscères furent envoyées au Laboratoire d'analyses bactériologiques pour analyse

En attendant les résultats de cette dernière, il vient d'être décidé que le pâté suspecté, conservé dans une glacière, au service municipal d'hygiène de la ville de Roubaix serait, lui aussi, soumis à une analyse.

Réclame
Du Dimanche 16 au Samedi 31 Décembre
FIN DE PIÈCES TISSUS pour AMEUBLEMENTS
avec 20 % de rabais. SATINS noir et couleurs.
MAGASIN DUBRUNFAUT, 30, rue Pauvrée
1088

UNE AUTO PREND FEU

Vers 6 h. 30 du matin, à la suite d'un retour de flamme, l'automobile de M. Ch. Toulemonde, a pris feu, dans son garage, 13 rue Dammartin.

Les pompiers alertés se sont portés immédiatement sur les lieux. Ils n'ont pas eu à intervenir, le feu ayant été éteint par le chauffeur, aidé de passants, au moyen de couvertures mouillées.

Dégâts peu importants, quelques centaines de francs.

UNE BONNE NOUVELLE POUR LE PATINEURS

Le froid qui sévit depuis quelques jours, avec une persistante rigueur, a arrêté tout le trafic de la batellerie sur le canal de Roubaix.

Il a aussi recouvert d'une épaisse couche de glace les nappes d'eau du Parc Barbieux.

Les patineurs attendaient ce moment avec impatience. Les voilà satisfaits.

L'administration municipale fait connaître, en effet, qu'après vérification de l'épaisseur de la glace, le patinage, sur les pièces d'eau du Parc de Barbieux, est autorisé, dès à présent.

Voilà les Sports d'hiver qui trouvent dans la température une aimable complice.

T.S.F. Poste « NETTO », 4 lampes intérieures. Aucune bobine à interchanger, démultiplicateurs, réglage facile, puissant et pur, garantie. Complet et av. haut-parleur de 900 à 1.300 fr.
DUCASTEL-BLANDIN, 61, rue Nationale — LILLE

CABARETIERS EN DÉFAUT

Des contraventions ont été rédigées contre Mme Vanhaenbrouck Eugénie, femme Bonbeck, 45 ans, cabaretière, pour mauvaise tenue de son registre de logeuse ; Vandaele Victor, cabaretier, 26, rue de l'Alouette, pour avoir laissé danser dans son établissement sans autorisation ; Druelle Prudent, cafetier, rue Jules-Guesde, 83, qui a fait jouer de la musique dans son établissement, après l'heure réglementaire.

Chronique Théâtrale

FAUST A L'HIPPODROME-THEATRE

La troupe du Théâtre Royal de Gand nous a donné, jeudi dernier, une représentation passable de Faust.

Beaucoup de monde. L'Opéra de Gounod fait toujours recette. Mais, hélas, il demande aussi des artistes complets, dans les rôles essentiels de Faust, Méphisto, et Marguerite.

M. Lesens (Faust) ne nous a pas paru dans un de ses bons jours. Si sa voix de ténor est infiniment agréable dans le registre élevé, par contre son médium est tout-à-fait insuffisant.

M. Joubert campa un Méphisto de bonne facture. Il est regrettable qu'il ait dû chanter sur la place publique, la scène de Église.

Mme Henin-Bragard donna un très vif éclat au rôle de Marguerite où elle triompha. Artiste vraiment remarquable, non seulement par la beauté d'un organe très agréable et juste, mais encore par un jeu scénique séduisant et très dans la note.

M. Avaert tint bien le rôle de Valentin. Mme Delba, celui de Siébel.

Une note particulière aux ballets qui ont été un triomphe pour Mlles Jivetti et Legot, et les dames du corps de ballet.

Orchestre bien conduit, toujours à la hauteur de sa tâche.

Chœurs très bons, si l'on veut oublier quelques défaillances rachetées par le chœur du retour des soldats, bien enlevé.

Jeudi, « Mignon » d'Ambroise Thomas.

⁂

Pour la dixième représentation de l'abonnement la troupe de Gand donnera jeudi prochain 22 décembre, l'œuvre éminemment populaire d'Ambroise Thomas dont le succès ne s'est pas démenti depuis la création. Qui ne connaît les airs qui ont bercé notre enfance : « Connais-tu le pays » ; « Le duo des hirondelles » ; « Adieu, Mignon courage » ; « Je suis Titania, la blonde » ; « Elle ne croyait pas », etc., que l'on entend toujours avec le même plaisir. Comme d'habitude l'interprétation sera soignée et comprendra deux artistes que le public roubaisien a déjà tant applaudis Mlle Danieli et M. D'Arkor.

Location chez Jubé.

Delespaul-Havez
CHOCOLAT
Corona
A CROQUER
Le Premier apprécié, Toujours le Meilleur

DÉLÉGATION CANTONALE DE ROUBAIX ET SES CANTONS

Les délégués cantonaux de Roubaix et ses cantons se sont réunis samedi soir, à l'Hôtel de Ville de Roubaix, sous la présidence de M. Georges Lehoucq.

M. Prot, inspecteur primaire en retraite ; M. Dorenlot, son successeur et Mme Vieilledent, inspectrice des écoles maternelles, assistaient à la réunion.

En une allocution simple et touchante, M. Lehoucq a exprimé à M. Prot combien les délégués cantonaux regrettaient son départ. Il a rappelé la belle carrière universitaire de celui qui s'est vu dans l'obligation de se retirer après être resté 16 ans parmi nous et avoir conquis, par son aménité et sa grande bonté, sous un aspect sévère, la sympathie et l'amitié de tous.

M. Lehoucq a ensuite remis à M. Prot un beau souvenir, offert par les délégués de Roubaix et ses cantons.

Puis, s'adressant à M. Dorenlot, successeur de M. Prot, M. Lehoucq lui a souhaité la bienvenue . « Vous connaissez, a-t-il dit, notre caractère un peu flamand, renfermé, froid, mais épris de grande liberté. Quand vous le connaîtrez à fond, vous saurez apprécier que, si nos sentiments ne semanifestent pas le premier jour, ils n'en seront pas moins profonds lorsqu'ils se seront donnés libre cours ».

M. Dorenflot, inspecteur primaire, dans sa réponse, a laissé parler ses sentiments : « Il y a, dit-il, quelque ridicule à s'afficher dans un milieu qu'on ne connaît pas encore. J'espère conquérir votre confiance, votre amitié, votre sympathie. Ma carrière d'inspecteur, dans laquelle je compte déjà 17 années, est un premier gage. On a dit que Roubaix était la première circonscription de France quant à la vie dont on y fait preuve. Je savais déjà que les délégués cantonaux de Roubaix étaient les enfants terribles du Nord, ceux qui travaillent le plus et qui ont grandement contribué à créer la Fédération. Je ne me sens pas un rouage parmi vous, mais une cellule vivante et agissante, rayonnant pour la défense de l'école Avec un personnage de Molière, je puis affirmer que « la place est heureuse à vous y rencontrer ».

M. Prot, ému de la marque de sympathie qui lui a été manifestée, a remercié les délégués de leur geste si touchant : « Vous m'avez, dit-il, couvert de fleurs et j'ai cependant rempli mes fonctions en toute simplicité. Je crois avoir réussi à faire avec vous d'excellente besogne ». Il a rappelé comment les délégués cantonaux de Roubaix ont appuyé le mouvement de fonctionnement de la Commission scolaire et défendu l'enseignement laïque en toutes circonstances. Il a félicité ceux-ci de la grande conscience qu'ils apportent dans leurs visites aux écoles. « Votre idéal, comme le mien, a-t-il dit, a toujours été celui du développement de l'école laïque. Je passe le flambeau à M. Dorenlot, persuadé qu'en ses mains il ne pourra s'éteindre ». Il a fait ensuite un délicat éloge de son successeur.

La séance s'est continuée par la lecture des procès-verbaux, des rapports d'ensemble du Secrétaire, M. Cordonnier et la discussion de vœux divers.

Pour la terminer, M. Galide, président de la Fédération des délégués cantonaux du Nord et De Rycke, secrétaire général, ont fait un puissant appel à tous les délégués

FEUILLETON DU 20 DECEMBRE 1927. — N° 86

DIANE LA PÂLE

par Jules Mary

Mais Jactain désire ne pas être moins généreux.

Il avait été très occupé pendant toute l'après-midi à se fabriquer des bouilles dont il raffolait.

Il y en avait sur la table une terrine énorme.

— Si le cœur t'en dit, mon vieux Persillard.

Persillard rapprocha sa chaise.

Ce soir-là, ils fraternisèrent et furent amis comme par le passé.

Et même Persillard perdit toute prudence et dans la joie que lui inspirait sa découverte, il but à pleins verres le gros vin que lui versait généreusement son camarade.

Comme il ne buvait que de l'eau, il fut bientôt gris, gris à dormir et Jactain le coucha.

— Dors, mon vieux, dors... tu n'as pas l'habitude... Ça te manque. Dors jusqu'à demain.

Lui, vida une dernière rasade

Son robuste estomac pouvait en supporter bien d'autres.

Et quand il eut fini de manger, fini de boire, il s'approcha du lit de Persillard, secoua celui-ci vigoureusement comme pour le réveiller.

Persillard ronflait et ne fit pas un mouvement.

— Bon ! j'ai le temps de déterrer le pot aux roses ! murmura Jactain.

Et soufflant la chandelle, sûr que le camarade ne se réveillerait pas de ce lourd sommeil de l'ivresse, il sortit.

Comment découvrir le trésor ?

Le mur était haut, le mur était long, même dans cette seule partie Sud où se portait le regard de son ami.

Mais Jactain, plus d'une fois, avait saisi la direction exacte de ce regard, et il avait un point de repère.

Ce repère, c'était un pêcher superbe, le plus beau du jardin, produisant les meilleurs fruits.

Ce pêcher, Persillard ne le quittait pas des yeux.

— Ce doit être là ! se dit le gros homme.

Et allant chercher un boyau, il se mit à piocher.

Ses recherches furent couronnées de succès.

Un son mat l'avertit qu'il avait trouvé.

Il enleva la terre avec ses mains.

La lune l'éclairait dans son travail. Mais les nuages l'obscurcirent tout à coup, et une averse tomba. Il ne se dérangea pas pour si peu.

— Tant mieux, tant mieux, dit-il, la pluie effacera les traces des coups de pioche ; demain il n'y paraîtra plus.

Il atteignit la boîte, la retira, essaya de l'ouvrir, mais elle était solide ; il la secoua : il entendit à l'intérieur le portefeuille de cuir qui cognait contre les parois.

— C'est cela ! voilà le magot !

Il n'avait aucune mauvaise intention. La curiosité, jusque-là seulement, l'avait poussé.

L'idée du vol n'était pas encore venue...

Pourtant, il éprouva une déception de ne pouvoir ouvrir le coffre ; le forcer, non, impossible, car Persillard s'en fût trop facilement aperçu.

Alors, il rentre à la maison, coupe de la mie de pain, sourit à Persillard qui ronfle comme un orgue et ressort.

La pluie mouille la mie de pain.

Jactain l'applique contre la serrure et prend l'empreinte de celle-ci.

Plus tard, il fabriquera une clef lui-même. Il est, comme Persillard, très adroit, propre à tous les métiers.

En attendant, il replace le coffret dans son trou, précieusement, le recouvre de terre, remet les pierres par-dessus, piétine longuement.

Et la pluie qui tombe incessante efface peu à peu les empreintes.

Maintenant qu'il connaît le secret de son compagnon, il est heureux.

Il s'endort.

Le lendemain matin, c'est lui qui s'éveille le premier.

Persillard dort toujours, mais Jactain, qui se met à chanter à tue-tête, le réveille.

Persillard a le front lourd, la mémoire rebelle.

Il ne sait trop ce qui s'est passé.

Jactain l'accueille par un éclat de rire retentissant et l'interpelle avec amitié, comme autrefois.

— Eh bien, vieux, tu t'es grisé, à ce qu'il paraît ?

Persillard en est tout honteux. Les idées reviennent. Oui, il a trop bu la veille. Et il est tombé sur son lit. Il n'a même pas pris le temps de se déshabiller.

Lui, qui était d'une sobriété exemplaire, presque ridicule.

Pourquoi cette ivresse ?

Un soupçon lui vient.

Il regarde Jactain avec épouvante, les yeux sanglants.

Est-ce que c'était un piège ?

Et pendant que Jactain fait sa toilette, il se dirige comme sans y penser, vers la fenêtre Sud et jette un coup d'œil du côté du pêcher.

Même, il sort.

Il se promène en sifflotant.

Du coin de l'œil, Jactain l'examine.

Persillard passe, comme sans y prendre garde, vers la cachette, se baisse pour examiner le pêcher dont le pied paraît l'intéresser prodigieusement.

Puis il se relève, rasséréné.

Jactain a si bien fait les choses que Persillard n'a aucun soupçon.

Et le gros homme, qui le guette en tapinois, se mit à rire en disant :

— Enfoncé, vieux ! je le connais ton magot. Et tu ne connais pas le mien.

Mais Persillard veillait de son côté.

Il était hanté du même désir, sans s'expliquer pourquoi, une envie folle de savoir où Jactain avait enterré sa fortune.

Il était patient, Persillard.

Il se disait qu'il faudrait bien, un jour ou l'autre, que son camarade se rendît à Prades ou à Florac pour y renouveler ses provisions de bouche.

Il profiterait de cette absence pour faire ses recherches.

En attendant, la plus grande cordialité régnait entre les deux amis.

Ils avaient l'un pour l'autre les prévenances les plus attentives.

C'était l'âge d'or de leur amitié qui revenait.

Chacun ayant vis-à-vis de l'autre des intentions non encore bien arrêtées mais dont ils sentaient vaguement la malhonnê